

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC D'AVIGNON
MUNICIPALITÉ DE NOUVELLE

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Nouvelle, tenue le lundi 7 janvier 2019, à l'hôtel de ville du même endroit à 20 h.

Cette séance est sous la présidence du maire, Yvan St-Pierre.

Sont présents les conseillers :

Geneviève Labillois	conseillère poste #1
David Landry	conseiller poste #2
Rémi Caissy	conseiller poste #3
Rachel Dugas	conseillère poste #4
Julie Allain	conseillère poste #5
Sandra McBrearty	conseillère poste #6

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Arlene McBrearty, est présente.

001-01-2019 **1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Le maire, Yvan St-Pierre, déclare la séance ouverte à 20 h et souhaite la bienvenue à tous et une Bonne Année.

002-01-2019 **2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

À la demande du maire, Yvan St-Pierre, le conseiller David Landry, fait lecture de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 7 janvier 2019, qui se lit comme suit :

1. Ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Constatation du quorum
4. Rapport des membres du conseil
5. Adoption des procès-verbaux du 3 et 5 décembre 2018
6. Correspondance
7. Finances (comptes pour approbation et rapport mensuel)
8. Demande de don
9. Adhésions corporatives annuelles (CRSBP, ADMQ, FQM, Réseau environnement, AQLM, AQAIRS, Tennis Québec, RGLM, URLS GÎM, CDÉN, Conseil de la culture, Association Forestière de la Gaspésie, CIEU-FM, Tourisme Baie-des-Chaleurs, Camps de jour municipaux)
10. Remboursement du fonds de roulement pour 2019 (22 099,41\$)
11. Permis d'intervention du MTQ pour 2019
12. Contribution annuelle Croix-Rouge-Entente Services aux sinistrés
13. Contribution au transport adapté pour l'année 2019
14. Vente pour taxes-dépôt de dossier
15. Demande d'approbation-Budget 2018-Société d'habitation (OMH)
16. CPTAQ- Demande d'aléniation, lotissement et d'utilisation à une fin autre que l'agriculture - lots 167-1-P Rang Seigneurie de Shoolbred, cadastre de la Municipalité de Shoolbred
17. Réfection de la route Miguasha Est-Projet PRIRL décompte progressif
18. Mentions de félicitations : Noël au Village-Tournoi de hockey-Concert Fabrique de Nouvelle-Journée Pré-novice
19. Période de questions pour le public
20. Clôture de la séance
21. Levée de la séance

Suite à cette lecture, il est proposé par le conseiller David Landry et résolu à l'unanimité des conseillers :

Que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

003-01-2019

3. CONSTATATION DU QUORUM

Le maire Yvan St-Pierre, constate qu'il y a quorum. La séance peut-être tenue.

004-01-2019

4. RAPPORT DES MEMBRES DU CONSEIL

À tour de rôle, les membres du conseil font état des rencontres et des actions effectuées au cours du dernier mois.

005-01-2019

5. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DU 3 ET 5 DÉCEMBRE 2018

Les conseillers ayant reçu et lu les procès-verbaux des séances du 3 et 5 décembre 2018, il est proposé par la conseillère Rachel Dugas et résolu à l'unanimité des conseillers :

Que les procès-verbaux soient adoptés tels que présentés.

006-01-2019

6. CORRESPONDANCE

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Arlene McBrearty, fait un résumé de la correspondance reçue au cours du dernier mois.

007-01-2019

7. FINANCES (COMPTES POUR APPROBATION ET RAPPORT MENSUEL)

Il est proposé par le conseiller David Landry et résolu à l'unanimité des conseillers :

Que le conseil municipal accepte la liste des comptes payés et des comptes à payer au montant total de 176 623.13 \$ (comptes payés au cours du mois, 83 283.00 \$ (salaires inclus) et des comptes à payer de 93 340.13 \$).

Un état des revenus et dépenses est déposé au conseil municipal.

008-01-2019

8. DEMANDE DE DON

Considérant la demande de don suivante :

- Centre de formation professionnelle L'Envol (Méritas 2018-2019)

Considérant le poste budgétaire pour les dons en 2019.

Pour ces motifs, il est proposé par la conseillère Julie Allain et résolu à l'unanimité des conseillers :

Que le conseil autorise le don suivant :

- Centre de formation professionnelle L'Envol (Méritas) 25\$

009-01-2019

9. ADHÉSIONS CORPORATIVES ANNUELLES (CRSBP, ADMQ, FQM, RÉSEAU ENVIRONNEMENT, AQLM, AQAIRS, TENNIS QUÉBEC, RGLM, URLS GÎM, CDÉN, CONSEIL DE LA CULTURE, ASSOCIATION FORESTIÈRE DE LA GASPÉSIE, CIEU-FM, TOURISME BAIE-DES- CHALEURS, CAMPS DE JOUR MUNICIPAUX)

Il est proposé par le conseiller David Landry et résolu à l'unanimité des conseillers :

Que le conseil municipal autorise l'adhésion de la Municipalité de Nouvelle et de ses employés aux associations suivantes :

CRSBP, ADMQ, FQM, RÉSEAU ENVIRONNEMENT, AQLM, AQAIRS, TENNIS QUÉBEC, RGLM, URLS GÎM, CDÉN, CONSEIL DE LA CULTURE, ASSOCIATION FORESTIÈRE DE LA GASPÉSIE, CIEU-FM, TOURISME BAIE-DES-CHALEURS, CAMPS DE JOUR MUNICIPAUX)

Que le conseil municipal autorise les personnes visées à participer aux congrès et activités de ces associations ;

Que le conseil municipal autorise le versement d'une cotisation pour l'année 2019 à l'organisme suivant :

- La Corporation de Développement Économique de Nouvelle inc. (CDÉN), un montant de 9 000 \$.

010-01-2019

10. REMBOURSEMENT DU FONDS DE ROULEMENT (22 099,41\$)

Il est proposé par la conseillère Sandra McBrearty et résolu à l'unanimité des conseillers :

Que le conseil autorise le remboursement au fonds de roulement pour l'année 2019 d'un montant de 22 099,41\$.

011-01-2019

11. PERMIS D'INTERVENTION MTQ POUR 2019

PERMIS D'INTERVENTION : Travaux à l'intérieur de l'emprise des routes du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports ;

Considérant que la Municipalité de Nouvelle peut effectuer ou faire effectuer divers genres de travaux (excavation, enfouissement de fils, passage ou réparation de tuyaux d'aqueduc et d'égouts, etc.) pour la période du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2019 ;

Considérant que ces travaux sont effectués dans l'emprise des routes entretenues par le Ministère ;

Considérant que la Municipalité de Nouvelle doit obtenir préalablement un permis d'intervention avant d'effectuer chacun des travaux ;

Considérant que la Municipalité de Nouvelle doit remettre les lieux dans l'état où ils étaient avant les travaux, chaque fois qu'un permis d'intervention est émis par le Ministère ;

Pour ces motifs, il est proposé par la conseillère Geneviève Labilloy et résolu à l'unanimité des conseillers :

Que la Municipalité de Nouvelle demande au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports de n'exiger aucun dépôt de garantie pour tous les coûts estimés de remise en état des éléments de l'emprise n'excédant pas dix mille dollars (10 000\$) puisque la Municipalité s'engage à respecter les clauses du permis d'intervention.

Que la Municipalité de Nouvelle autorise, le directeur des Travaux publics, Carol Barriault ou la directrice générale et secrétaire-trésorière, Arlene McBrearty, à signer tous documents pour et au nom de la Municipalité de Nouvelle relatifs aux permis d'intervention.

012-01-2019

12. CONTRIBUTION ANNUELLE CROIX-ROUGE CANADIENNE-ENTENTE

Il est proposé par le conseiller David Landry et résolu à l'unanimité des conseillers :

Que le conseil municipal accepte le paiement de l'entente Services aux sinistrés pour l'année 2019 au montant de 270,56\$.

013-01-2019

13. CONTRIBUTION AU TRANSPORT ADAPTÉ POUR L'ANNÉE 2019

Attendu que les municipalités ont la responsabilité d'offrir un service de transport adapté sur leur territoire destiné aux personnes handicapées;

Attendu que depuis 2001, la MRC de Bonaventure est l'organisme mandataire auprès du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'électrification des Transports du Québec (MTMDET), pour représenter les municipalités de la Baie-des-Chaleurs, pour le transport adapté (Référence résolution 2001-02-35-MRC de Bonaventure);

Attendu que depuis le mois de septembre 2016, la Régie intermunicipale de transport de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine est l'organisme délégué pour l'organisation et la coordination du service de transport adapté sur le territoire de la MRC de Bonaventure et une partie de la MRC d'Avignon (Maria-Matapédia) (Référence résolution 2016-06114-MRC de Bonaventure);

Attendu que le MTMDET, via son Programme de subvention au transport adapté s'engage à contribuer au financement des services de transport adapté à la hauteur de 75%;

Attendu qu'en vertu des dispositions légales, les municipalités qui adhèrent à ce service doivent reconformer leur participation, par voie de résolution, annuellement;

Il est proposé par la conseillère Rachel Dugas et résolu à l'unanimité des conseillers :

Que la Municipalité de Nouvelle confirme qu'elle accepte que la MRC de Bonaventure soit mandataire auprès du MTMDET dans le dossier du transport adapté dans la Baie-des-Chaleurs;

Que la Municipalité de Nouvelle confirme son adhésion au service de transport adapté pour l'année 2019 par une contribution financière de 3 602\$.

014-01-2019

14. VENTE POUR TAXES-DÉPÔT DE DOSSIER

Considérant que la plupart des contribuables ont respecté les délais prévus par la municipalité pour le paiement des taxes municipales. Par contre, quelques dossiers portant les matricules suivants enregistrent des retards :

9327 47 6525
8931 20 0131
9227 01 7561
9326 77 5060.06
9029 88 4127

Il est proposé par le conseiller Rémi Caissy et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité procède à l'envoi pour non-paiement de taxes à la MRC d'Avignon.

La procédure serait annulée si le paiement du solde dû au 31 décembre 2018 était reçu d'ici la date limite pour le transfert à la MRC d'Avignon, soit le 18 janvier à 16h.

À ce montant dû, des frais de notaire, d'administration et de transfert seront ajoutés à la facture.

015-01-2019

15. DEMANDE D'APPROBATION-BUDGET 2018-SOCIÉTÉ D'HABITATION (OMH)

Il est proposé par le conseiller David Landry et résolu à l'unanimité des conseillers :

Que le budget de l'OMH pour l'année financière 2018, prévoyant un déficit d'opération de 43 845 \$, soit accepté avec réserve de révision budgétaire en cours d'année. La partie de 10% de déficit à payer par la Municipalité de Nouvelle représente un montant de 4 384\$ pour l'année 2019.

016-01-2019

16. CPTAQ-DEMANDE D'ALÉNIATION, LOTISSEMENT ET D'UTILISATION À UNE FIN AUTRE QUE L'AGRICULTURE - LOTS 167-1-P RANG SEIGNEURIE DE SHOOLBRED, CADASTRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SHOOLBRED

Considérant la demande d'aliénation, de lotissement et d'utilisation à une fin autre que l'agriculture déposée pour le lot 167-1-P, Rang Seigneurie de Shoolbred, Cadastre de la Municipalité de Shoolbred;

Considérant l'article 62 de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles ;

Considérant que la demande présentée est conforme à la réglementation municipale concernant le zonage et le lotissement;

Il est proposé par le conseiller David Landry et résolu à l'unanimité des conseillers;

Que le conseil municipal appuie la demande d'aliénation, de lotissement et d'utilisation à une fin autre que l'agriculture déposée pour le lot 167-1-P, Rang Seigneurie de Shoolbred, Cadastre de la Municipalité de Shoolbred.

017-01-2019

17. RÉFECTION DE LA ROUTE MIGUASHA EST-PROJET PRIRL-DÉCOMPTE PROGRESSIF

Considérant la résolution 270-09-2018 octroyant le contrat à Excavation Claveau ltée pour la réfection de la route Miguasha Est;

Considérant que les travaux sont évalués approximativement à 176 971,81 \$ avant taxes;

Considérant que Excavation Claveau ltée a présenté un deuxième décompte progressif pour les travaux qui ont été exécutés en date du 04 décembre 2018;

Excavation Claveau ltée 7 606,79\$ plus taxes applicables

Considérant l'approbation de la firme ARPO Groupe-conseil inc. pour le paiement;

Il est proposé par la conseillère Julie Allain et résolu à l'unanimité des conseillers :

Que le conseil de la Municipalité de Nouvelle autorise le paiement à Excavation Claveau ltée au montant de 7 606,79\$ plus taxes applicables.

018-01-2019

18. DÉCLARATION CITOYENNE UNIVERSELLE D'URGENCE CLIMATIQUE

Considérant l'augmentation dans l'atmosphère des gaz à effet de serre (principalement dû à l'industrie, des transports, de l'agriculture et de la fonte du pergélisol) et l'augmentation de la température moyenne du globe qui, par sa vitesse, dérègle de façon sans précédent le climat mondial ;

Considérant que tous les indicateurs scientifiques montrent que nous sommes en crise climatique, que nous nous dirigeons à court terme vers une catastrophe appelée «*bouleversement climatique abrupt et irréversible* » qui menace la civilisation et la vie ;

Considérant que le Conseil de sécurité de l'ONU qualifie le changement climatique d'amplificateur de menaces à la paix et à la sécurité ;

Considérant que la municipalité reconnaît l'état d'urgence climatique et est d'avis qu'il y a urgence d'intervenir ;

Pour ces motifs, il est proposé par la conseillère Rachel Dugas et résolu à l'unanimité des conseillers :

Que la municipalité applique un principe de précaution selon lequel lors de toutes décisions que les risques de dommages à l'environnement, à la propriété et aux citoyens soient considérés;

Que la municipalité s'engage à donner l'exemple, à la hauteur de ce moyen, en rendant le plus écoresponsable possible ses actions quotidiennes.

019-01-2019

19. MENTIONS DE FÉLICITATIONS : NOËL AU VILLAGE-TOURNOI DE HOCKEY-CONCERT FABRIQUE DE NOUVELLE-JOURNÉE PRÉ-NOVICE

Une mention de félicitations sera publiée au nom du conseil municipal aux organisateurs et aux bénévoles pour leur travail en faveur de Noël au Village-Tournoi de hockey-Concert Fabrique de Nouvelle et Journée Pré-novice.

020-01-2019 **20. PÉRIODE DE QUESTIONS POUR LE PUBLIC**

Le maire et les conseillers répondent aux questions posées.

021-01-2019 **21. CLÔTURE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, le maire, Yvan St-Pierre, déclare la séance close.

022-01-2019 **22. LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par le conseiller Rémi Caissy que la séance soit levée à 20 h 20.

Yvan St-Pierre,
Maire

Arlene McBrearty
Directrice générale et secrétaire-trésorière